

LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES EN SEANCE

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 4 AVRIL 2024

- ❖ *Approbation du Procès-verbal du 08 février 2024*
- ❖ *Compte-rendu de la délégation de pouvoirs du Président*
- ❖ *Désignation des représentants de Cœur d'Essonne Agglomération au Syndicat pour l'Innovation, le Recyclage et l'Energie par les Déchets et Ordures Ménagères (SIREDOM) – Remplacement d'un délégué de Morsang-sur-Orge*
- ❖ *Désignation des représentants de Cœur d'Essonne Agglomération au Syndicat de l'Orge (SYORP) – Remplacement de deux délégués de Morsang-sur-Orge*
- ❖ *Désignation des représentants de Cœur d'Essonne Agglomération au Conseil d'administration de la régie publique Eau Cœur d'Essonne – Modification de la délibération n°23.059 du 06 avril 2023*
- ❖ *Transformations de postes*
- ❖ *Instauration de la « prime de pouvoir d'achat exceptionnelle » au profit des agents publics de la collectivité*
- ❖ *Conditions d'accueil des apprentis, des stagiaires-école et des étudiants*
- ❖ *Signature d'un document cadre pour le financement d'actions dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville dans Cœur d'Essonne Agglomération*
- ❖ *Vote du budget primitif 2024 - Budget principal*
- ❖ *Vote des taux de fiscalité- Année 2024*
- ❖ *Vote du taux de CFE 2024 (Cotisation Foncière des Entreprises)*
- ❖ *Attribution de compensation provisoire 2024*
- ❖ *Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2024 (TEOM)*
- ❖ *Tarifs 2024 de la redevance assainissement pour la collecte des eaux usées sur la commune de Cheptainville*
- ❖ *Vote du Budget primitif 2024 – Budget annexe Assainissement*
- ❖ *Approbation de la demande de retrait du syndicat mixte fermé (SMF) Eau du Sud francilien de l'établissement public territorial (EPT) Grand-Orly Seine Bièvre s'agissant du territoire de la commune de Valenton*
- ❖ *Budget annexe Sésame - Affectation anticipée du résultat 2023*
- ❖ *Vote du Budget Primitif 2024 - Budget annexe Sésame*
- ❖ *Budget annexe « Espace Jules Verne » - Affectation anticipée du résultat 2023*
- ❖ *Vote du Budget Primitif 2024 - Budget annexe de l'espace Jules Verne*
- ❖ *Montant d'attribution du fond de concours 2024 pour la commune de Avrainville*
- ❖ *Montant d'attribution du fond de concours 2024 pour la commune de Guibeville*
- ❖ *Montant d'attribution du fond de concours 2024 pour la commune de Leuville*
- ❖ *Montant d'attribution du fond de concours 2024 pour la commune de Ollainville*
- ❖ *Montant d'attribution du fond de concours 2024 pour la commune de Villemoisson*
- ❖ *Approbation de la convention d'objectifs et de moyens relative à la mise en œuvre des actions du programme SARE (2021-2024) par l'Espace Conseil France Rénov de Cœur d'Essonne Agglomération, pour l'année 2024*
- ❖ *Approbation de l'avenant n° 2 à la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) Cap'Travaux 2020-2024 conclue avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)*

- ❖ *ZAC du Buisson Rondeau à Breuillet – Approbation de l’avenant n°5 au traité de concession d’aménagement*
- ❖ *Avenant n°4 à la convention n°9 avec la SPL AIR 217 pour la mise en œuvre des continuités écologiques et du schéma de gestion de biodiversité*
- ❖ *Approbation de la création d’une filiale sous forme de société par actions simplifiées unipersonnelle par la SORGEM*
- ❖ *ZAC des Belles Vues - Approbation de la garantie de l’emprunt contracté auprès du Crédit Agricole par la SORGEM*
- ❖ *Vote du Budget Primitif 2024 - Budget annexe « Base aérienne 217 »*
- ❖ *Augmentation de la participation à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCiC) « Société des Fermes Agroécologiques »*
- ❖ *Vote du Budget Primitif 2024 - Budget annexe Parcs d’Activités*
- ❖ *Vote du Budget Primitif 2024 - Budget annexe Hôtel d’Entreprises*
- ❖ *Protocole de partenariat pour le projet cinéma sur la Base 217 avec la SPL Air 217, LA BASE STUDIOS et VIRTUO INDUSTRIAL PROPERTY*
- ❖ *Cession d’un terrain appartenant à Cœur d’Essonne agglomération à la société LA BASE STUDIOS pour la construction d’un grand studio sur la Base 217*
- ❖ *Projet d’aménagement de la Base 217 : cession d’un terrain appartenant à Cœur d’Essonne agglomération à la société IMETIK pour l’implantation du village de l’innovation sur le secteur Mermoz*
- ❖ *Cession d’un terrain appartenant à Cœur d’Essonne agglomération à la société VIRTUO INDUSTRIAL PROPERTY pour la réalisation d’un village fournisseurs sur la Base 217*
- ❖ *Convention de reversement de la part communale de la Taxe d’Aménagement entre Brétigny-sur-Orge et Cœur d’Essonne sur le secteur Mermoz et bâtiment Modul’air sur la Base 217*
- ❖ *Vote du Budget Primitif 2024 - Budget annexe Office de tourisme*
- ❖ *Convention de maîtrise d’ouvrage unique pour la sécurisation et réhabilitation du Pont de l’Abreuvoir situé entre les communes de Breuillet et Saint-Yon*
- ❖ *Rapport annuel 2022 de la Commission Intercommunale pour l’Accessibilité (CIA)*
- ❖ *Fonds de concours versé par la commune de Saint-Michel-sur-Orge pour le financement de travaux d’aménagement de voirie*
- ❖ *Approbation des conventions d’objectifs et de financement à conclure avec les crèches associatives et parentales de l’Arpajonnais pour l’année 2024*
- ❖ *Redevance pour l’enlèvement des ordures ménagères du camping de Villiers sur Orge pour l’année 2024*